

Comité de Programmation LEADER Ardèche³

**Relevé de décisions du Comité de programmation
N°32 du 27 janvier 2022**

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Vincent AUZAS, Lynda BOUET
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Florent DUMAS (en vidéoconférence), Allain SALLIER
- Communautés de communes : Pascal WALDSCHMIDT, Pierre CHAPUIS, Jean-Yvon MAUDUIT

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 7

Membres privés :

- Démocratie participative : Marcel HUDELOT
- Jeune agriculteur/Chambre d'agriculture : Julien SUEUR, Ludovic WALBAUM
- Gérant SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSSELLE, Nicole KOPP
- Expert en formation/entrepreneure en développement rural et transition alimentaire : Frédéric GOLDBERG, Alicia DELORME
- Association Mez'Art : Hubert-Marie PITEUX
- Expert Europe : Elie DEMERSEMAN
- Fondation du patrimoine : Phillipe GAREL
- Expert en environnement : Alain GIBERT
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON
- Association des Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 10

Membres excusés :

- Communauté de communes : Agnès DUDAL, Claudine FOURNET
- Association ArDeCo : Renzo CATTANEO
- Initiative 26.07 / Plateforme Ardèche Méridionale : Alain CHARROUD
- Expert en patrimoine : Laurence JULLIAN
- Association développement et patrimoine du Pays de Vernoux : Franck DE PIERREFEU
- Experte en environnement : Léa RAMI

Techniciens présents :

- Autorité de gestion : Natacha SALLES
- Service unifié LEADER : Violaine SUZAC, Marlène RATEL, Florence DODET, Nolwenn SERVANT, Gabriel PIC, Clémence CATON

La séance débute à 17h16 et est présidée par Dominique ALLIX.

Les rôles sont distribués de la manière suivante :

Gardien du temps : Marion HOUETZ

Gardien diversité de la parole : Lynda BOUET

Observateur : Florent DUMAS

Parrains/marraines :

Hubert-Marie PITEUX, Pascal WALDSCHMIDT, Vincent AUZAS, Alain GIBERT, Pierre CHAPPUIS, Alain SALLIER, Nicole KOPP.

1) Vérification du double quorum

Pour ce Comité de présentation, 22 membres sont présents. Parmi eux, 17 membres dont 10 membres du collège privé prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent soit son suppléant). Un membre votant du collège public est en vidéoconférence.

Le double quorum est respecté.

2) Accueil

Le **tour de table de début de séance** répond aux questions :

- Qui suis-je ?
- Comment ça va ce soir



3) Actualité Jeunesse et changements de pratiques

Point sur l'atelier Jeunesse et gouvernance

Phase 1 : enquête croisée

Présentation du résultat du travail mené au 1^{er} semestre 2021 et au début 2^e semestre. Enquête de la délégation ardéchoise au sein d'instances bretonnes lors de leur voyage dans le GAL du Pays d'Auray. Quatre vidéos ont été réalisées.

Ces vidéos sont visionnables au lien suivant : <https://youtu.be/OrJU5aBgFCM>

Certains membres du GAL, notamment dans le collège public, ont des conseils municipaux de jeunes. Ils ont été surpris de leurs implications, particulièrement dans la vie quotidienne de la commune. Ils insistent sur le fait que les jeunes sont demandeurs et encouragent les équipes municipales à tenter l'expérience.

Du 24 au 28 mars, le GAL reçoit à son tour la délégation bretonne. Une journée a été prévue sur le territoire de la CAPCA, une seconde dans le Sud-Ardéchois. Ils participeront également au GAL jeunesse et changement de pratique prévue le 26 mars.

Une visioconférence a été prévue le 15 février à 18h pour préparer la venue de la délégation bretonne. Tout membre intéressé pour participer à cette rencontre, en tant qu'hôte ou intervenants, peut s'inscrire auprès de Gabriel par retour du mail qu'il enverra avec les vidéos.

Phase 2 : observation des instances

Dans le cadre de la phase 2 de l'atelier Jeunesse et Gouvernance, les jeunes ont été invités à observer les instances de gouvernance du PNR des Monts d'Ardèche (Comité Syndical, Bureau Syndical et Exécutif).

Les jeunes tiennent à remercier le Parc pour leur accueil. Ils ont trouvé ses instances dynamiques, intéressantes alors même qu'ils s'attendaient à des réunions platoniques.

Dans la prochaine étape de cette phase, il s'agira de produire des recommandations pour favoriser l'implication de jeunes dans les gouvernances et de produire une mise en scène.

Organisation du GAL

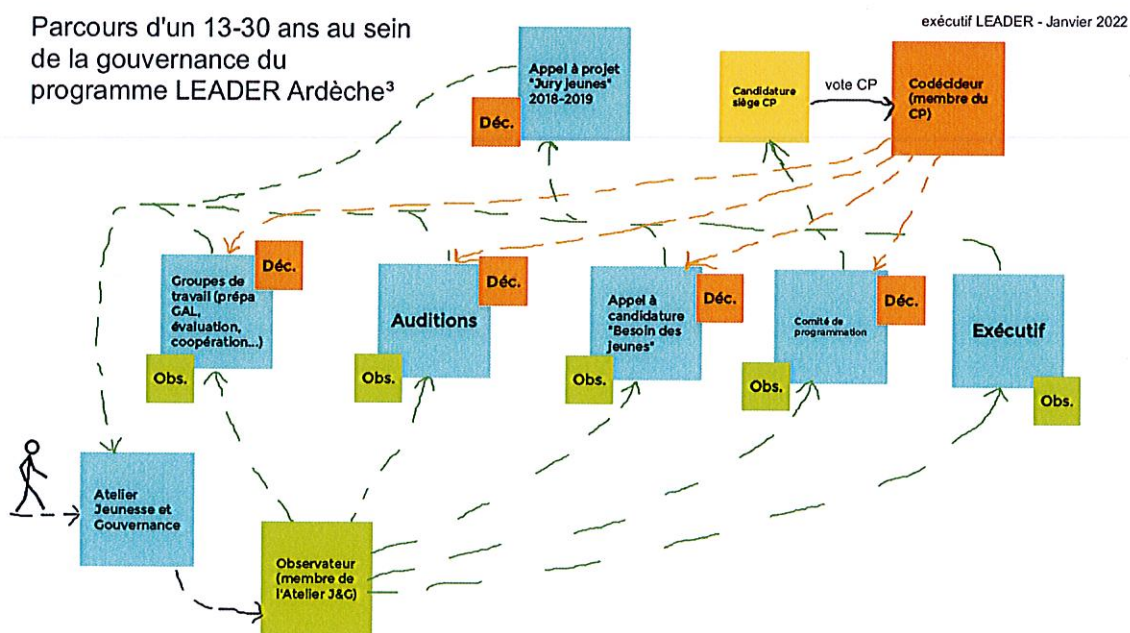
Le GAL Jeunesse et Changements de pratiques est prévu le 26 mars de 13h30 à 18h.

Il sera divisé en 3 temps pour amener les participants à :

Découvrir et comprendre l'axe changements de pratiques-jeunesse du programme LEADER Ardèche³, se reconnaître soi-même acteur du changement et s'engager pour les changements de Demain.

Prochaine réunion de préparation : le 10 février de 18h à 20h en visioconférence.

Place des jeunes dans le programme LEADER (exécutif)



L'appropriation des membres de l'atelier jeunesse de la gouvernance du programme Leader est progressive. Dans une démarche constructive et de retour d'expérience, les membres ont pu se positionner en tant qu'observateur mais aussi de décideurs dans la plupart des instances.

Dans l'aboutissement du processus d'intégration, la question de la place d'un jeune en tant que décideur au sein de l'exécutif se pose.

L'exécutif a donné mandat à l'équipe technique pour formuler une proposition au prochain exécutif puis soumettre un projet au prochain comité de programmation.

4) Présentation des projets soumis au vote

Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observations
1	1	Réseau des acteurs de l'urbanisme : sessions et sensibilisation à l'urbanisme durable 2021-2023	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	10 000,00 €	8 000,00 €	Démarche de réseau connue, au cœur de la stratégie LEADER (sous-action 1.1), qui fonctionne, répond à un besoin et qui mérite d'être valorisée et pérennisée. L'implication des jeunes pourrait être plus offensive. Co-animé par le PNR, la DDTet le CAUE. Manque d'implication des jeunes. Il y a un travail à faire mais cela peut se compenser avec les nouveaux outils (jeux de rôle/vidéo capsule). Echange : Questionnement sur le montant présenté qui semble faible (10 000 €). Projet qui n'est pas pluriannuel car les co-financements sont annuels. Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.
1	2	Projet de revitalisation du centre bourg de Joannas	Commune de Joannas	40 000,00 €	32 000,00 €	<i>Vincent AUZAS, Dominique ALLIX, Lynda BOUJET et Marion HOUETZ, déléguée du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.</i> Projet qui fait suite au travail « Hors les murs » en collaboration avec l'école d'architecture de Nancy. C'est un moment charnière pour la commune : PLU en cours de réalisation, PLU-I à terme. Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.
1	2	Etude d'urbanisme participative pour l'aménagement de la place de la Poste	Commune de Montpezat sous Bauzon	40 000,00 €	32 000,00 €	Volonté d'associer la population, les jeunes. Cette association a déjà eu lieu. Le bureau d'étude a déjà été choisi (BIVOUAC). Echange : Question sur le montant présenté, même montant que Joannas, alors que ces communes ne sont pas de la même taille. Ce montant est basé sur une étude du CAUE. Rappel sur le fait que même si ces communes ne sont pas

Relevé de décisions

Comité de programmation du 27/01/2022

						de la même taille, l'étude de Joannas comporte également ses propres difficultés (Place de la voiture, bâtiment de France, riverains)
2	3					<p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p> <p>Initiative portée par une intercommunalité, assez innovante dans la méthode employée, qui devra être évaluée avant un essai à une plus grande échelle.</p> <p>La Communauté de commune est déjà engagée dans la démarche. Une analyse de sol est menée à chaque étape du CDC déjà engagé dans la démarche. Partenaires solides.</p> <p>Débat en commission : Question sur le caractère innovant du projet. Projet pas très innovant parce que des agriculteurs l'avaient déjà mis en place avant le projet, arguments : déchets verts de la CDC et analyse des substrats et des sols</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p> <p><i>Pascal WALDSCHIMDT et Vincent AUZAS, membres de la Communauté de commune Beaume-Drobie sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
3	1					<p>Projet soutenu depuis 2017, lauréat de l'AAP « Manufacture de proximité » de l'ANTC. Il implique divers acteurs du territoire.</p> <p>Echange : <u>Demande d'explication de la note jeune</u> : manque d'implication des jeunes dans la gouvernance même s'ils sont bénéficiaires de l'opération.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p> <p><i>Pascal WALDSCHIMDT et Vincent AUZAS, membres de la Communauté de commune Beaume-Drobie sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>

3	3	Lancement des études préalables nécessaires à la réalisation d'une voie douce entre le bassin Privadois et le bassin Albenassien	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	100 000,00 €	80 000,00 €	<p>Projet d'une voie douce faisant le lien entre Via Rhôna et Aubenas (lien entre 2 territoires). Une modification de la fiche action 3.3 a été effectuée pour soutenir ce projet. Financement du Maître d'ouvrage public (CAPCA et CCBA) Note 24/36 expliqué par le manque d'implication des jeunes (à destination des jeunes mais pas d'implication)</p> <p>Remarque du Comité de programmation : faire un lien avec la route des paysages. Intéressant de questionner ce lien.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme. <i>Alain SALLIER, Vice-Président de la CAPCA et Bertrand ROYER, technicien de la CCBA, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
5	2	Pollen SCOP, une réponse territoriale intégrée pour développer l'entreprenariat	Pollen SCOP	79 940,00 €	54 940,00 €	<p>Projet déjà soutenu, poste d'animation et de développement</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p>
6	4	Recherche-action "Eduquer dehors" un projet pour accompagner l'innovation pédagogique	Collectif Pétale 07	61 250,00 €	45 000,00 €	<p>Projet de recherche action menée en collaboration avec le PNR et son projet « Ecole Dehors) 3 axes : animer et coordonner le réseau d'expérimentation et accompagner la montée en compétence des acteurs éducatif, piloter une démarche de recherche action, Capitaliser les ressources de cette recherche.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme. <i>Marie SIMON, porteur du projet, sort de la salle et ne prend pas part au vote.</i></p>
6	4	Ecole dehors 2022-2023	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	30 000,00 €	24 000,00 €	<p>Projet très complémentaire avec celui de Pétale 07, le thème est le même (Faire école dehors). Ces deux font suite à une expérimentation. Il s'agit d'offrir un accompagnement individuel et personnalisé à des enseignants pour faire école dehors</p>

					<p>Une expérimentation a été menée en 2021 avec 2 classes. Sur 2022, ce sont 5 classes qui seront suivies sur 2 années scolaires (13 interventions). Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p> <p><i>Vincent AUZAS, Dominique ALLIX, Lynda BOUJET et Marion HOJETZ, déléguée du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et Marie SIMON, membre du Collectif Pétales 07 sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
6	4	393 187,00 €	Communauté de Communes Val Eyrieux	<p>Refonte de la muséographie et scénographie de l'école du vent</p>	<p>L'enjeu du projet est de dynamiser la commune de St-Clément. Commune avec beaucoup de vent, éloignée des grandes villes. 3 dimensions sont présentées sur 3 étages. Travail sur une mise en avant de l'environnement. Point d'amélioration sur l'implication et la place des jeunes (particulièrement les locaux) dans le projet.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p>
6	4	44 900,00 €	Le MAT Ardèche	<p>Education à l'alimentation et au territoire : mise en place d'un plan d'actions pour développer l'éducation, la formation et l'accompagnement à la transition alimentaire</p>	<p><i>Florent DUMAS (en visio), élu de la communauté de commune Val Eyrieux, est mis en salle d'attente et ne prend pas part au vote.</i></p> <p>Projet émanant de la demande des bénéficiaires avec pour ambition de favoriser le changement de pratique durablement</p> <p>Remarque du Comité de programmation : Les missions proposées correspondent au projet de PAT des 3 EPCI du Sud. Un rapprochement et un accompagnement par le MAT doit être envisagés.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet à la stratégie du programme.</p> <p><i>Marie SIMON, porteur du projet, sort de la salle et ne prend pas part au vote.</i></p>

5) Examen des demandes de subvention déjà validées en pré-sélection
 • Dossiers présentés en sélection et programmation

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations	
1	4	Paysages mobilisés, la transition écologique par le paysage	CAUE de l'Ardèche	32	30 010,60 €	24 008,48 €	
1	4	Les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ?	CAUE de l'Ardèche	24	26 840,52 €	21 472,41 €	
1	4	Une solidarité itinérante en chantier – Bricobus – Année 2021	Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes	21	61 597,80 €	32 712,16 €	
2	2	Caillé doux de Saint Félicien : sur le chemin de la reconnaissance	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	26	20 504,45 €	14 803,56 €	Ludovic WALBAUM, représentant de la Chambre d'agriculture, sort de la salle et ne prend pas part au vote.
2	3	Animation de la substitution des pompages en rivière du Doux par l'innovation dans le stockage d'eau nouvelle génération	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	21	13 858,26 €	8549,52 €	Ludovic WALBAUM, représentant de la Chambre d'agriculture, sort de la salle et ne prend pas part au vote.
3	1	Amorçage d'un pôle des métiers d'art en Ardèche méridionale – 2021	Communauté de communes du Pays Beaume Drobie	27	111 225,97 €	88 980,77 €	Vincent AUZAS et Pascal WALDSCHMIDT, élus de la Communauté de communes Beaume-Drobie, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.
3	4	Poursuite des actions du géopark suite au renouvellement du label	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	23	70 000,00 €	52 500,00 €	Vincent AUZAS, Dominique ALLIX, Lynda BOUET et Marion HOUETZ, déléguée du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.
6	1	Ardèche Meeting 2020	Ardèche Slackline	27	11 934,47 €	8 434,87 €	
6	1	La Cour des Miracles	La Filature	28	12 587,20 €	9 287,20 €	

6	1	Les Ephémères	Les Caladins	30	4320,67 €	2082,34 €	
7		Fonctionnement du service unifié LEADER 2021	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche		214 665,10 €	171 732,08 €	
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						433 663,79 €	

- **Dossiers présentés en reprogrammation**

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	FEADER Initial programmé	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
6	2	Skate-park et cultures urbaines au Pays des Vans en Cévennes	Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes	11 500,00 €	20 000,00 €	13 899,97 €
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						13 899,97 €

Les dossiers sont présentés par bloc, ils sont approuvés à l'unanimité des votants.

- **Dossiers déprogrammés**

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Montant FEADER prévu	Objet de l'évolution du dossier
2	3 Territoires à alimentation positives	Agri Bio Ardèche	28 440,31 €	Abandon de la réalisation de l'axe 2 du dossier LEADER "3 forum de la bio pour créer une émulation sur 3 territoires" du au retard pris dans la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) des EPCI concernées et les contraintes de calendrier.
2	Mise en place et déploiement d'un dispositif de soutien aux projets agricoles	Initiative	29 954,94 €	Abandon du dossier car difficulté de déployer l'action sur le territoire LEADER dans ce contexte de crise sanitaire et projets agricoles éligibles aux dispositifs limités. L'action sera néanmoins réalisée mais sur fonds propres.

- **Modification des calendriers de réalisation**

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Date de caducité initiale	Nouvelle date de caducité
1	3 Aménagement de la cure à Beaumont	Commune de Beaumont	15/11/2021	30/09/2022
1	3 Ecogements locatifs conventionnés pour personnes à mobilité réduite	Commune de St Etienne de Boulogne	31/12/2021	31/12/2022
7	Valoriser les initiatives innovantes en faveur des productions locales	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	30/06/2022	30/06/2023

6) Présentation de l'AMI

Un courrier envoyé par le Vice-Président Jean-Pierre TAITE à tous les président GAL et de Structure porteuse. Pour la programmation 2014-2022, il y avait 43 GAL sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour la prochaine programmation, ils seront au nombre de 12, d'échelle départementale. Ces derniers ne doivent pas obligatoirement coller aux limites du département mais doivent répondre à au moins 2 des critères suivants :

- Surface : 2500 km²
- Population : 200 000 habitants
- 9 EPCI

Le GAL Ardèche³ couvre deux de ces critères.

La structure porteuse sera soit une EPCI, soit un Syndicat Mixte (y compris PNR) existant ou en cours de création.

Trois thèmes seront obligatoires pour cette prochaine programmation : la revitalisation des centres-bourgs, construction d'une offre touristique, création de valeur ajoutée par le maintien ou le développement de nouvelles activités économiques. La transition écologique est un quatrième thème transversal.

L'agriculture et la forêt sortent de LEADER sauf dans les cas où ils ne bénéficient pas de lignes FEADER dédiées.

Un calendrier serré, l'appel à manifestation d'intérêt sera publié en Mars pour une candidature en fin d'année 2022.

7) Calendrier des prochaines échéances

Comité de programmation	Auditions	Date limite de dépôt des demandes de subvention
CP n° 33 : Mardi 24 mai 2022	14-15 avril 2022	Lundi 28 février 2022
CP Jeudi 30 juin (en option)		Lundi 28 février
CP n°34 Jeudi 10 novembre 2022		Vendredi 2 septembre (uniquement complétude des dossiers déjà préselectionnés – pas de nouvelles demandes)

8) Autres décisions et informations

Les membres valident à l'unanimité le relevé de décision du Comité de programmation du 23 novembre 2021 (15 votants suite à deux départs).

9) Météo de fin de comité



La séance se termine à 19h57.

Dominique ALLIX
Président du GAL Ardèche³

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

